

Pressagny-l'Orgueilleux

Plan local d'urbanisme

Plan approuvé le 12 décembre 1980
1ère modification approuvée le 31 janvier 1989
2e modification approuvée le 27 juillet 1991
3e modification approuvée le 7 janvier 1994
4e modification approuvée le 26 janvier 2004
Révision du PLU prescrite le 3 septembre 2015
Projet de PLU arrêté le 6 juin 2015

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 6 juin 2019
arrête le plan local d'urbanisme de la commune de Pressagny-l'Orgueilleux
Le maire, Pascal Moreau

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE plan de zonage de l'ensemble de la commune

Date : 27 mai 2019 | Phase : Arrêt et enquête publique | Échelle : 1 / 5 000 | Pièce n° 4.2
Mairie de Pressagny-l'Orgueilleux, 9 rue aux Huîtres (27310)
tél. : 02 32 51 31 84 | courriel : mairie.pressagny.orgueilleux@wanadoo.fr
agence Gilson & associés Sos urbanisme et paysage
2, rue des Côtes, 28000 Chartres | courriel : contact@gilsonpaysage.com

